



## SÉANCE ORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2015

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 2 novembre 2015 à 20 :00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Jessika Lacombe.

Étaient présents aux délibérations Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

- |                      |                        |
|----------------------|------------------------|
| 1- Rock Côté         | 4- Dannie Mercier      |
| 2- Vanessa Daigle    | 5- Jean-Marie Rodrigue |
| 3- Solanges Thibault | 6- Claude Blais        |

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière, directrice générale.

Madame Jessika Lacombe, mairesse, mesdames Vanessa Daigle, Solanges Thibault, Dannie Mercier conseillères, et messieurs Rock Côté, Jean-Marie Rodrigue, Claude Blais conseillers, déposent leur déclaration écrite de leurs intérêts pécuniaires.

Après une minute de silence, la séance commença à 20 :00 heures.

**NO-15-144**

### **LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 2 novembre 2015 tel que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse et présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes



Eau potable	566.32\$
Déchets domestiques	4 196.59\$
Réservoir incendie	673.38\$
Remises gouvernementales	2 368.84\$

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses (État des revenus budjetés pour le mois d'octobre 2015 ainsi que les états comparatifs pour le deuxième semestre.

**Réf. :** selon les données du logiciel municipal (**PG Megagest informatique**) et approuvées par le comité du conseil et de la mairesse, Madame Jessika Lacombe, au nom de cette même municipalité.

ADOPTE

**NO-15-147 AVIS DE MOTION-TAXES 2016**

Jean-Marie Rodrigue donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il proposera l'adoption d'un règlement pour fixer le taux de taxes foncières et de services pour l'année 2016.

**NO-15-148 RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Attendu que selon l'article 955 du code municipal du Québec, la mairesse doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité au moins quatre (4) semaines avant que le budget soit déposé devant le conseil pour adoption.

Attendu que le texte du rapport de la mairesse doit être gratuitement distribué à chaque adresse civique de la municipalité ou publié dans un journal diffusé dans la municipalité.

Il est proposé par Rock Côté, appuyé par Claude Blais, et adopté à l'unanimité des conseillers que le rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité soit accepté tel que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse.

ADOPTE

**NO-15-149 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAULT



Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 14.

ADOPTE

\_\_\_\_\_  
Jessika Lacombe  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Ghislaine Leblanc  
Secrétaire-trésorière  
Directrice générale

Je, \_\_\_\_\_ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.